



POLICE MUNICIPALE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ARRETE**

**PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION  
ET DE STATIONNEMENT D'UN VEHICULE  
"FIAT 500" SUR LE SQUARE MADO MAURIN  
DU LUNDI 13 MAI AU LUNDI 17 JUIN 2024**

**(EN VUE DE L'ORGANISATION D'UN JEU CONCOURS GRATUIT  
PAR LE CASINO BARRIERE ROYAN)**

PL/CB  
APM 24/0229

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L. 2122-28, L.2213-1 à L. 2213-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté ASG n°20.1304a en date du 6 juillet 2020, portant délégation de signature à Monsieur Philippe CUSSAC, cinquième adjoint,

Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,

Vu la demande présentée par Madame Lucile AUBIER (Responsable Marketing au Casino BARRIERE ROYAN), sis 2 esplanade de Pontailiac à 17200 ROYAN, en date du 29 janvier 2024,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et des biens, en vue de l'organisation d'un jeu gratuit, avec occupation du Square Mado Maurin par un véhicule à gagner (« FIAT 500 »),

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Dans le cadre de l'organisation d'un jeu concours gratuit, Madame Lucile AUBIER, agissant en qualité de Responsable Marketing au Casino Barrière Royan, sera autorisée à occuper le Square Mado Maurin, en stationnant un véhicule à gagner « FIAT 500 », du lundi 13 mai au lundi 17 juin 2024, (selon plan joint).

**ARTICLE 2:** Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROYAN, le 05 février 2024

Pour le Maire,  
et par délégation,  
Le Cinquième Adjoint



Philippe CUSSAC

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 7 février 2024